

COMMENT INSCRIRE MON (MES) ENFANT(S) À L'ÉCOLE DE MIREVAL ?

25
-
26

1 INSCRIPTION

Après du Service Enfance Jeunesse à partir du 20 janvier 2025

DOCUMENTS À FOURNIR

- Formulaire d'inscription (Ecole-SEJM)
- Assurance scolaire / Individuelle accident et péri/extrascolaire 2025/2026
- Livret de famille (complet)
- Avis d'imposition 2023-2024 de la famille et RIB
- Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé
- Attestation CAF, photocopie des droits d'aide aux loisirs et VACAF
- Autres : PAI, radiation, dérogation, jugement etc...

Prise de contact par mail ou par téléphone.

2 ADMISSION PÉDAGOGIQUE

Rendez-vous avec les directrices à partir du 20 janvier 2025, pour aborder les points suivants :

- Cursus scolaire précédent
- Inscription au registre des élèves de l'école
- Choix du cursus (bilingue occitan ou non)
- Besoins spécifiques de l'enfant (santé, scolaire)

Prise de contact par mail avec vos coordonnées téléphoniques.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE MIREVAL

6 rue Jules Ferry ; 34110 MIREVAL
06.34.26.70.37 - sejm@mireval34.fr



ÉCOLE MATERNELLE

04.67.18.62.92
ce.0341478x@ac-montpellier.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

04.67.18.62.91
ce.0341253C@ac-montpellier.fr